



## Plan d'amélioration des recommandations d'Oxfam Intermón suite au rapport d'Évaluation Externe à mi parcours du Convenio 10-C01-100 de la Mauritanie

### 1- Introduction :

Ce plan d'amélioration du Convenio : 10-CO1-100 est destiné à l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement et vise à présenter les améliorations que suggère la Fondation Oxfam Intermón qui est responsable de la mise en œuvre de la Convention durant la période 2011-2015. Aussi, ce plan d'amélioration repose sur les conclusions et les recommandations mentionnées dans le rapport d'évaluation externe à mi-parcours réalisée par le cabinet EURADIA.

Ce convenio vise les objectifs ci-dessous :

**Ojectif général** : «Développement rural et lutte contre la faim au Brakna et au Gorgol et dans les zones urbaines de NKTT et de NDB en Mauritanie»,

Elle poursuit trois **objectifs spécifiques**, alignés respectivement sur les actions : agriculture/élevage, Pêche artisanale et Réduction des Risques et Désastres. Qui sont :

- Pour l'Agriculture/élevage : Valoriser le potentiel agricole et de l'élevage à travers la structuration de 3.864 producteurs, dont 2.305 femmes (1.042 ACORD et 1.263 AMAD) et 1.559 hommes (462 ACORD et 1.097 AMAD) l'appui au développement des filières et des filets de sécurités ;
- Pour la Pêche artisanale : Permettre aux APA, en particulier 2.778 personnes (dont 1.478 femmes et 1.300 hommes) membre du réseau des femmes et des coopératives des pêcheurs petits producteurs, des zones urbaines de NKTT et de NDB de vivre dignement de leurs productions en améliorant l'autonomie, la rentabilité et la durabilité de leur travail ;
- Pour la Réduction des Risques et Désastres : La société civile mauritanienne (à travers le comité de SA) et en particulier les partenaires du programme sont capables de contribuer à la réponse en cas de crise alimentaire, de suivre et d'analyser les politiques et interventions de l'état en sécurité alimentaire temporelle et chronique (sur le long et le court terme).

Le processus de suivi évaluation du programme prévoit de réaliser une évaluation à mi parcours du Convenio. C'est dans ce cadre qu'un processus de recrutement d'un prestataire pour sa réalisation a abouti au choix du cabinet EURADIA International, S.L.

### 2- Objectif de l'évaluation :

L'objectif de l'évaluation à mi parcours du Programme Moyens d'Existence est d'apprécier systématiquement le degré d'accomplissement des résultats prévus par la Convention et leur contribution à l'atteinte des objectifs spécifiques. Elle prévoit entre autres de déterminer l'efficacité, l'impact, la viabilité et la logique d'intervention du Programme ME, mais aussi la pertinence des activités entreprises pour l'atteinte des résultats.

Il s'agissait de voir si l'approche développée, la stratégie adoptée et les activités mises en œuvre, peuvent impulser des changements durables dans la vie des populations bénéficiaires.

### **3- Processus :**

La mise en œuvre du processus d'évaluation s'est faite avec différents outils et techniques de collecte des informations. L'évaluation a été réalisée en trois phases avec des approches différentes: phase préparatoire et de revue documentaire, phase terrain et phase rédaction et validation du rapport final.

### **4- Pertinence, suivi et utilité des recommandations :**

Les principales recommandations formulées par l'étude d'évaluation seront analysées en termes de pertinence, de priorisation et de faisabilité. Dans ses recommandations, le rapport d'évaluation propose, la révision de certaines activités sur la base d'objectifs réalistes, la consolidation de la logique d'intervention, le développement d'indicateurs de qualité et, dans l'ensemble, un alignement plus cohérente avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et les orientations stratégiques d'IO. Les principales recommandations sont présentées par acteurs comme suit :

#### 4-1 : Plan de suivi et d'amélioration des principales recommandations :

Niveau de priorité	Recommandations	Acceptée		Tâche à réaliser	Deadline	Responsible	Observations
		Oui	Non				
<b>Recommandation à l'AECID</b>							
1	Interpréter les résultats des conventions 1 et 2 sur le Centre «La Sirène» aux fins d'une possible continuation du projet, avec le développement d'un plan d'affaires réaliste et qui examine comment inverser l'erreur qu'a été la construction de la machine à glaçons. Ce plan d'affaires devrait inclure la régularisation permanente du Centre avec ONISPA.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche de nouveaux bailleurs pour le financement d'un plan d'affaire du centre ;</li> <li>- activer/accélérer la procédure de reconnaissance du centre auprès du ministère.</li> </ul>	2014	Oxfam M2000 AECID	A nos jours, deux requête ont été formulées dont une sans suite.
2	Indépendamment de la décision de l'AECID par rapport au Centre «La Sirène», l'EE recommande d'écarter le Centre d'une possible troisième Convention IO, en approuvant par exemple un projet séparé d'appui direct à M2000 sur deux ans.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- M2000, n'est pas partenaire dans la convention III en cours de formulation.</li> <li>- Recherche de nouveaux bailleurs pour le plan business du CTP (Une CN a été envoyée dans ce cadre à l'AFD).</li> </ul>	2014	Oxfam M2000 AECID	L'OTC partage cette décision et actuellement la recherche de fonds se fait pour des financements d'un à deux ans au moins pour M2000.
3	Continuer avec la politique actuelle de la Coopération espagnole de travailler prioritairement avec les populations à la base.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer/consolider les actions de financement en faveur des populations de base de la zone d'intervention du programme.</li> </ul>	2015	Oxfam AECID	Avec le convenio III
<b>Recommandations à OXFAM INTERMON</b>							
4	Réviser l'accord de coopération avec M2000 en ce qui concerne la gestion du CTP de NKTT, en vue d'une co-gestion destinée à renforcer sa	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une notification a été faite à M2000 et une séance de travail organisée avec la directrice</li> <li>- Oxfam va s'impliquer</li> </ul>	2013-2014	Oxfam	La directrice de M2000 est d'accord sur cette nouvelle réorientation du projet.

	structure et améliorer son fonctionnement.			d'avantage dans le gestion et de suivi en dédiant plus de temps d'un OP - L'équipe de M2000 sera restructurée pour mieux répondre aux exigences			
5	Sur la base de l'accord suggéré ci-dessus, augmenter la produccción, diversifier les technologies de traitement et améliorer la commercialisation des produits de «La Sirène».	X		- Réactualiser/réviser le plan de viabilisation du CTP. - Suivre et veiller au respect des protocoles d'approvisionnements du centre entre PP et M2000 - Réactiver la stratégie de commercialisation entre les partenaires du convenio..	2013-2014	M2000 Oxfam	NB : Le financement des PP est conditionné par l'approvisionnement des centres de transformation des produits de la pêche.
3	L'accord de co-gestion avec M2000 requiert une modification substantielle de la Convention par l'AECID pour que les femmes transformatrices des GIEs «La Sirène» et Yakal aient accès au crédit de la Mutuelle.	X		- IO va s'impliquer dans la gestion du centre et de la mutuelle - Notification officielle à M2000 pour la Suspension temporaire du financement jusqu'à la présentation de la situation du crédit - Etudier la modalité de sécurisation des fonds dans le compte de la mutuelle - Elaborer un manuel de gestion des fonds de crédits par les femmes.	2014	M2000 Oxfam	La cogestion avec IO ne nécessite pas une modification substantielle car IO est le responsable final du convenio, il sera question seulement de plus d'implication de la part d'Oxfam.  Une étude état des lieux avait été réalisée ; cependant la situation des fonds attribués et recouverts (en termes de disponibilité dans le compte), sera clarifier.
	Augmenter le nombre de femmes au Centre de NKTT .		X				On ne pense pas que le nombre de femmes soit un facteur de blocage du centre. Dans le cadre des GIE, il est recommandé d'avoir peu de

							personnes pour garantir l'efficacité et la rentabilité. Dans le cas du centre la diminution des femmes a été une recommandation des missions de suivi. Des critères ont été définis pour choisir les femmes les plus engagées et dynamiques. Les autres femmes bénéficieront des autres activités du projet (crédit, réseau, formation, etc.
1	Traiter définitivement la question de l'autorisation du Centre de NKTT avec ONISPA, et avec le soutien de l'AECID/OTC si nécessaire.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rétérer notre demande d'appui à l'OTC pour leur implication dans l'attribution de l'arrêté de reconnaissance définitif du centre ;</li> <li>- Initier une rencontre conjointe AECID, OI et M2000 avec le ministère/direction de tutelle</li> </ul>	2014	M2000 Oxfam AECID	Le problème de reconnaissance avait été partagé avec l'OTC, M2000 et Oxfam devront relancer l'AECID pour plaider en faveur de leur implication dans le processus de reconnaissance du centre « Sirène »
2	Dans le cadre de la stratégie de perennisation, réviser le statut de la propriété légale des deux CTP et se réserve la rétrocession des Centres en cas de cessation d'activités pendant une période de temps définie, ou en cas de diminution du nombre de femmes membres des GIEs en-dessous d'un seuil prédéterminé, ou encore s'il est prouvé des pratiques non démocratiques dans la gestion.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un projet des statuts des centres en conformité avec les procédures d'AECID.</li> <li>- Prévoir dans les dispositions statutaires, une clause de rétrocession des centres en cas crise grave.</li> </ul>	2014	Oxfam	*Discuter avec M2000 sur les modalités

6	Pendant les deux années qui restent pour l'exécution de la Convention, il convient de renforcer les structures organisationnelles pour leur participation à des activités de plaidoyer auprès du gouvernement pour partager les connaissances acquises grace aux Conventions.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réviser le plan de plaidoyer pour le réseau national des femmes et ses démembrements sur une période allant d'ici à la fin du Convenio II.</li> <li>- Oxfam va suivre de façon plus rapprochée le plan d'action du réseau.</li> <li>-</li> </ul>	Début 2014	M2000	Il y'a un grand travaille qui a été fait avec le réseau des organisations pour la sécurité alimentaire (ROSA) met en place par Oxfam et qui renferme un certain nombre d'organisation de la SC (d'organisation de droit humain, d'organisation socioprofessionnel des partenaires du convenio) et qui porte toutes les activités de plaidoyer du convenio.
	Faire connaître les activités de la Convention aux mauritaniens ordinaires pour qu'ils puissent utiliser leurs apprentissages pour influencer les politiques publiques qui affectent les bénéficiaires indirects.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer d'avantage le ROSA dans le plaidoyer sur le secteur de la pêche en matière d'influence des politiques publiques.</li> </ul>			*Le Réseaux des Organisation poure la Sécurité alimentaire (ROSA), constitué d'un ensemble d'ONG,..) existe déjà et plaide à travers un système de veille sur les politiques publiques, stratégies et programmes.
7	Faire connaître les interventions et les novuels accords sur la nouvelle politique de distribution du poisson parmi les populations les plus vulnérables à concurrence d'un maximum de 2% des transbordements des captures, selon le protocole signé avec l'UE en juillet 2012.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier et comprendre les répercussions de la nouvelle politique de distribution du poisson aux populations vulnérables sur les activités des femmes.</li> <li>- Définir un argumentaire pour faire le plaidoyer</li> </ul>	2014	M2000	Il s'agira de faire une analyse en termes d'impacts à la fois des accords avec l'union européenne et de la nouvelle politique de distribution du poisson sur notre projet « femme et pêche » et développer un argumentaire pour le plaidoyer
	Inclure les positions sur l'élaboration de la Politique Nationale sur la Pêche Responsable et Durable dans le protocole bilatéral avec l'UE		X				Cette recommandation ne rentre pas dans le cadre du projet, mais pourrait être développer porté par dans le ROSA
<b>Recommandation à M2000</b>							

	Négocier en termes positifs l'accord de co-gestion du Centre «La Sirene» avec IO.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discuter et définir avec Oxfam, les modalités de cogestion du centre la « Sirène » entre M2000 et Oxfam.</li> <li>- Elaborer un et un plan de suivi pour les activités du centre de Nkc.</li> </ul>	2013-2014	M2000 Oxfam 02 centres	Respecter scrupuleusement les termes du protocole de cogestion et le plan de suivi des activités
	Réviser la convenance de créer plus de GIEs encadrés dans la pêche artisanale appuyées par la Convention, évitant ainsi d'assigner les ressources par ailleurs limitées pour la production du poisson que les femmes -particulièrement les transformatrices- ne pourront pas acheter.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- tirer au clair la situation du crédit (reliquat de la ligne crédit, mise en plan de recouvrement, identification des besoins de crédit, transférer le montant disponible à la mutuelle et octroi de crédit aux femmes)</li> </ul>	2013-2014		
	Sur la base d'un plan d'amélioration spécialement préparé, diversifier ses partenaires et les donateurs afin que sa dépendance à l' AECID et IO ne soit pas totale comme à l'heure actuelle.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision des orientations stratégiques de M2000</li> <li>- diversifications des sources de financement, diversification des activités, etc.).</li> <li>- Mise en place d'une boîte à projets pour les appels à proposition lettre de demande de partenariat</li> </ul>	2013-2014	M2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M2000 a déjà commencé la diversification de ses partenaires et a obtenu le financement de FSD, ADEPA Cette effort est en construction, Dans le cadre des appels de l'UE, deux demandes complètes ont été déposées, une sur le l'extraction du sel marin à NDB, qui a obtenu un financement.</li> <li>Autres financement sont en cours (FSD, CCFD).</li> </ul>
	Après le licenciement des animatrices recrutées par la Convention, maintenir au moins une animatrice volontaire par quartier d'intervention, qui soit formée parmi les bénéficiaires.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur les animatrices et des volontaires pour le suivi des activités dans les zones cibles (Nouakchott et</li> </ul>	2013-2014	M2000 Bénéficiaires	Dans le cadre du convenio, il y'a deux animatrices qui sont encore payées et qui continuent à animer les

				<p>Nouadhibou),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- chaque quartier dispose d'animatrices volontaires, qui seront réactivé pour assurer le suivi</li> </ul>			<p>femmes en s'appuyant sur les volontaires. Cette solution est en application depuis la fin des contrats des animatrices : poursuite de l'encadrement des femmes par des animatrices qui reste dans le convenio suivi des bénéficiaires par des femmes volontaires</p>
	<p>Consolider les pourparlers pour que le Réseau soit membre de la Fédération Nationale de Pêche (FNP) et la Fédération Libre de Pêche Artisanale (FLPA).</p>	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les relations entre le réseau et les autres fédérations pour qu'il y'ait un rapport de forces.</li> <li>- Suivre l'évolution de ses différentes fédérations pour voir à la quelle il faut adhérer le réseau</li> </ul>	2014	M2000 Réseau national des femmes	<p>L'union départementale de NDB qui est membre du réseau national, a déjà intégré la FNP. Mais au niveau de NKTT, vu qu'il y'a plusieurs fédérations qui ont vu le jour, l'adhésion du réseau à l'une d'elle n'est plus opportune, car ça risque d'être limitative pour les femmes. Mais le réseau des femmes est membre des organisations sous régionales comme le COMAFAT, etc..</p>
	<p>À travers AMAD et ACORD, contacter les GIEs de revendeuses à NKTT afin d'établir une chaîne de vente des produits laitiers produits dans le Brakna et le Gorgol.</p>	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser et renforcer le partenariat entre les GIES transformatrices de poissons et les GIES de transformation de lait et des légumes.</li> </ul>		M2000 AMAD ACORD	<p>La relation entre GIEs de transformatrices et vendeuses de légumes existe mais, il reste à consolider. La boutique construite à NKTT dans le cadre du financement de FSD peut</p>



							jouer le rôle de point de vente des produits du fleuve (lait et légume)
	Organiser un atelier sur les enseignements tirés du fonds de microcrédits renouvelable antérieur et les appliquer dans la gestion de la Mutuelle.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter un état des lieux des crédits (2003 -2008), dégager des perspectives par rapport à la gestion de la mutuelle.</li> <li>- Organiser un atelier de capitalisation</li> </ul>	2014	M2000 Oxfam Mutuelle	*Un audit du portefeuille de 2003 -2011 a été réalisé. Un montant de crédit a été recouvré
	Préparer un plan de financement des postes de travail nécessaires pour le fonctionnement de la Mutuelle au regard de l'échéance de novembre 2013. Séparer formellement et effectivement l'équipe de développement de M2000 de l'équipe de gestion de la Mutuelle	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le point sur la mutuelle en définissant le seuil de crédit qui pourra viabiliser la mutuelle</li> <li>- Définir les postes qui pourront être supportés par la mutuelle de manière durable.</li> </ul>	2014	M2000 Mutuelle	La mutuelle est indépendante de M2000 mais elle est l'outil de financement de proximité au profit des bénéficiaires.
<b>Recommandation à AMAD</b>							
	Maximiser l'instance de coordination suggérée par la municipalité de Boghé sur le travail des ONGs dans sa zone de compétence.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamiser l'instance de coordination en concertation avec la mairie à travers la tenue des réunions de concertation et de partage d'informations périodiques</li> </ul>	2014	AMAD Mairie	La mairie était au cœur de l'initiative.
	Préparer une étude de faisabilité avec établissement des liens commerciaux avec les vendeuses du Réseau à NKTT pour la commercialisation des produits laitiers de Ari Hara.	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'étude de faisabilité sera planifiée dans la PAC 4</li> <li>- La stratégie de commercialisation sera redynamisée.</li> </ul>	2014	AMAD M2000	Une expérience pilote avait été initiée entre les bénéficiaires AMAD, ACORD avec ceux de M2000. Malheureusement elle a été interrompue,
	Promouvoir la RRD comme un système de surveillance face à la possibilité de la prochaine sécheresse et, si nécessaire, préparer un plan de	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités du staff en matière de gestion des risques et désastres.</li> </ul>	2014	AMAD ACORD Bénéficiaires	Des SCAP-RU pilotes ont été déjà implantés au niveau du Brakna et Gorgol, et demandant à être renforcés.

	formation sur la gestion des crises.			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer et dupliquer les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences (CSAP-RU) au niveau des villages cibles.</li> <li>- Réfléchir sur l'ancrage institutionnel des SCAP-RU au niveau de la municipalité.</li> </ul>			
	Dans le but de promouvoir l'effet multiplicateur de la Convention, organiser et mettre à disposition de nouvelles études de faisabilité gratuites pour éventuels intéressés par les exploitations familiales et les coopératives, en étendant l'adoption des comptes d'amortissement.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser l'expérience en matière de développement des exploitations familiales (manuel, brochures, étude de capitalisation, etc.)</li> </ul>	2014	AMAD ACORD Oxfam	*La capitalisation pourra se faire avec l'appui des services d'un consultant.
<b>Recommandation à ACORD</b>							
	Compte tenu du niveau d'avancement de la mise en œuvre des activités de la Convention par rapport au calendrier prévu, et de la possibilité que votre personnel se trouve réduite uniquement au suivi de ce qui est déjà fait, préparer un plan de redéploiement du personnel pour répondre aux besoins d'assistance technique et marketing, RRD et autres.		<b>X</b>				Il reste pour la dernière année des activités à réaliser, en plus les efforts seront dédiés au renforcement, structuration et mobilisation des bénéficiaires.
	Établir des liens avec M2000 pour l'utilisation de son <b>camion réfrigéré</b> pour la commercialisation des produits laitiers lors des retours à vide sur NKTT, à partir de l'intérieur du pays.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de faisabilité prenant en compte à la fois, les produits laitiers et les produits maraichers.</li> <li>- Explorer les marchés des villages sénégalais limitrophes avec les unités laitières</li> </ul>	2013-2014	ACORD AMAD M2000 Bénéficiaires	L'étude devra être conduite en coordination avec AMAD et les bénéficiaires transformatrices du lait et productrices horticoles.

				(devises, achat des sachets, etc.)			
	Établir des liens commerciaux avec les vendeuses du Réseau dans NKTT pour la commercialisation de ces produits.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relance/réactualisation de la stratégie de commercialisation groupée entre bénéficiaires du programme.</li> <li>- Mise en place d'un fond de roulement pour pérenniser l'action au-delà de la fin du projet.</li> </ul>	2014	ACORD AMAD M2000 Bénéficiaires pêche et maraîchers.	Voir la possibilité de se retrouver entre partenaires et bénéficiaires du programme pour en étudier la possibilité et la faisabilité.
	Informers les autorités de la Wilaya des contenus statistiques et de RRD dans leurs activités.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager les informations et les données via les réunions de coordinations et/ou les rapports avec les autorités régionales (Walis, etc.).</li> <li>- Partager les actions et les informations issues des SCAP-RU avec les walis et les maires.</li> </ul>	2014	ACORD	*Le partage peut également se faire via la coordination entre acteurs via la mairie.
	Encourager la possibilité de créer une instance de coordination des ONGs avec la municipalité de Kaédi similaire à celle de AMAD à Boghé .	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer/consolider la mise en place d'une instance de coordination des ONGs avec la mairie à travers la tenue des réunions de concertation et de partage d'informations périodiques</li> </ul>	2014	ACORD	L'instance de coordination regroupant toutes les ONG de la Wilaya du Gorgol a été redynamisée en 2013 en instaurant des rencontres périodiques et par la mise des commissions sectorielles
	Promouvoir la RRD comme un système de surveillance face à la possibilité de la prochaine sécheresse et, si nécessaire, préparer un plan de formation sur la gestion des crises.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités (formations) du staff et des bénéficiaires en matière de gestion des risques et désastres.</li> <li>- Mettre en place des SCAP-RU au niveau des villages cibles.</li> <li>- Réfléchir sur l'ancrage institutionnel des SCAP-RU au niveau de la municipalité.</li> </ul>	2014	AMAD ACORD Bénéficiaires	

	Dans le but de promouvoir l'effet multiplicateur de la Convention, organiser et mettre à disposition de nouvelles études de faisabilité gratuites pour les éventuels intéressés par les exploitations familiales et les coopératives, en étendant l'adoption des comptes d'amortissement.	<b>X</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capitaliser l'expérience en matière de développement des exploitations familiales d'un hectare de superficie (manuel, brochures, étude de capitalisation, etc.)</li> <li>- Capitaliser l'expérience sur l'adoption des comptes d'amortissements par les coopératives féminines (atouts, faiblesses).</li> </ul>	2014	AMAD ACORD Oxfam	*L'appui d'un consultant pourra être sollicité.
--	---	----------	--	--	------	------------------------	---

#### 4.2 : Conclusions :

Les partenaires et Oxfam Intermon, à travers la réunion trimestrielle de l'unité de gestion du programme, ont partagé et adjugé de la pertinence de chacune des recommandations. Les partenaires ont chacun en ce qui le concerne, statué sur les prochains pas en termes d'actions de chacune des recommandations. Le plan d'action global issu des recommandations de l'évaluation fera l'objet d'une prise en compte dans la planification annuelle de la convention au titre de l'année 2014.

Le processus de l'Évaluation à mi parcours, a offert à Oxfam et à ses partenaires, l'occasion de discuter sur l'état d'avancement de l'intervention, mais aussi de capitaliser.